

Paris, le 5 octobre 2020

**« Grande braderie des statuts au Ministère de la Justice :
Tout doit disparaître ! »**

Recruter en masse des B contractuels sans formation, si ce n'est pas brader l'expérience et le savoir-faire de nos métiers, l'UNSa SJ ne sait pas ce que c'est !!!

À la suite des annonces budgétaires du Ministre, notamment en ce qui concerne l'arrivée des contractuels en juridiction et à la lecture des fiches de postes de ces derniers, dont nous venons d'avoir communication, l'UNSa SJ dénonce une attaque sans précédent des statuts, en particulier celui du greffier.

Oui il y a urgence à soulager les agents des greffes, oui il y a urgence à améliorer la réponse de notre institution à l'égard des citoyens, MAIS PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX !

Les greffiers et les directeurs meurent à petit feu, les adjoints sont déjà moribonds, et les SA n'ont jamais été vraiment recrutés à hauteur des besoins à la DSJ !!!

Depuis des années, l'UNSA dénonce l'absence de politique de gestion prévisionnelle des emplois (hormis sous les feux de l'actualité pour les greffiers suite à la malheureuse affaire de Pornic en 2011).

Le Ministre annonce un recrutement de 100 greffiers, pour presque 800 B contractuels qui vont débarquer en juridiction, avec un salaire pour un B contractuel (avec expérience en droit) qui pourrait faire des envieux chez les jeunes greffiers, devant suivre 18 mois de formation à l'ENG et un poste en sortie d'école à Paris ou à Bobigny loin de leur famille, poste dans lequel ils seront bloqués au moins pour 3 ans.

Le Ministre nous parle de renforts pour la justice de proximité alors que le pénal, le civil, les SAJJ... etc soit l'ensemble des services des TJ sont ciblés.

Recruter des personnels à "la va-vite" pour en faire des "pseudo greffiers", ce n'est pas digne d'un ministère qu'il soit régalien ou pas !

Qui va former les nouveaux contractuels ? Les greffiers et adjoints en place qui seront encore plus en difficulté ! Où est la logique ?

Le Ministre évoquait récemment la possibilité de voir des audiences se tenir sans greffier, demain, des B contractuels, sous couvert d'un pseudo soutien aux greffes, viendront se substituer, sans formation et sans expérience, aux collègues en place :

Après les attaques violentes et illégitimes contre les magistrats, c'est au tour des personnels de greffe.

Monsieur le Garde des Sceaux, à quoi jouez-vous ?

La Justice est un pilier de la démocratie, et le greffe constitue le socle sur lequel tout l'édifice judiciaire repose.

Vouloir décrédibiliser et démanteler les corps qui la constituent et qui la font fonctionner est inadmissible !!!

Le Bureau National de l'UNSa SJ